



Inscriptions rentrée scolaire 2024-2025

à partir du 2 avril 2024 jusqu'au
3 mai 2024 inclus
en mairie de Nolay

Dossiers d'inscriptions :

Mairie de Nolay, place de l'Hôtel de Ville (03.80.21.73.00)
mairie@nolay.fr

Horaires de la Mairie : lundi, mercredi, vendredi de 10h à 12h et de
13h30 à 16h, mardi de 10h à 12h, jeudi de 10h à 12h et de 16h à 18h

Pensez à vous munir de votre livret de famille et du carnet de santé de l'enfant pour accomplir vos démarches administratives. (Pour les parents séparés, merci de bien vouloir apporter également la copie du jugement de divorce ou tout document utile concernant les droits de garde de l'enfant)

**LES ENFANTS DE TOUTE PETITE SECTION (NÉS EN 2022) SONT ACCUEILLIS
EXCLUSIVEMENT LE MATIN**